



# CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX MINIMES

Dimanche 7 juin 2026

Stade Louis Dolly, 22 rue Auguste Perret, 94800 Villejuif

## 8h45 OUVERTURE DU SECRETARIAT ET FORMATION DU JURY

Confirmation des engagements : clôture 30 minutes avant l'horaire prévu de chaque épreuve

## 09h45 Mise en place du jury

	MIF	MIM	JURY A	JURY B	JURY C	JURY D	JURY E	JURY F	JURY G
			Long/Triple	Long/Triple	Hauteur	Perche	Poids	Disque	Javelot
10h00	200m haies	200m haies							
10h30	3000m Marche	3000m Marche	10h15 Long MIM gr 1	10h15 Long MIM gr 2			MIF		MIM
11h00	80m Séries		10h30 puis finale		MIF		groupes de 10-15	MIF	groupes de 10-15
11h45	80m Séries		10h45			TC	puis finale à 8		puis finale à 8
12h30	80m 2 Finales		11h45	triple-saut MIF					
12h40	80m 2 Finales								
12h50	Protocole								
13h30	80 Haies finales		13h15	triple-saut MIM	MIM		MIM		MIF
14h00	100 Haies finales		13h30				groupes de 10-15		groupes de 10-15
14h30	120m Finales		14h30				puis finale à 8	MIM	puis finale à 8
14h50	120m Finales		14h50	Long MIF gr 1	Long MIF gr 2				
15h30	1000m			puis finale					
15h45	1000m								
16h15	Relais 4x60m		16h15	passage 1	passage 1	passage 2	passage 2	passage 2	passage 3
	Relais 4x60m								
	Relais 4x60m mixte								
16h45	Protocole								

4 Épreuves maximum par athlète (plus le relais), 2 concours maximum par athlète

Jury : le nombre de juges demandés est fonction du nombre d'athlètes (voir circulaire financière sur <https://www.cdathle94.fr/competitions>)

Concours sauts horizontaux et lancers : 3 essais pour tous puis 3 essais supplémentaires pour les 8 meilleurs.

Longueur : Seules les 120 meilleures performances au bilan départemental (salle et plein air entre le 01/09 et le 24/05) pourront s'engager au concours de saut en longueur

**Néanmoins, il faut tout de même confirmer son engagement sur le site**

Marteau : Le championnat de Marteau se déroulera à Joinville le samedi 30 mai à 11h00 lors des championnats Cadets à Seniors

2000 : Le championnat du 2000m se déroulera à Saint-Maur le 20 mai lors de la 2ème soirée de Saint-Maur

Les épreuves délocalisées (marteau, 2000m) ne rentrent pas dans le calcul du triathlon minimes du 7 juin

**Modalités d'engagement : Les engagements des athlètes seront à effectuer pour le jeudi 4 juin 22h00**

